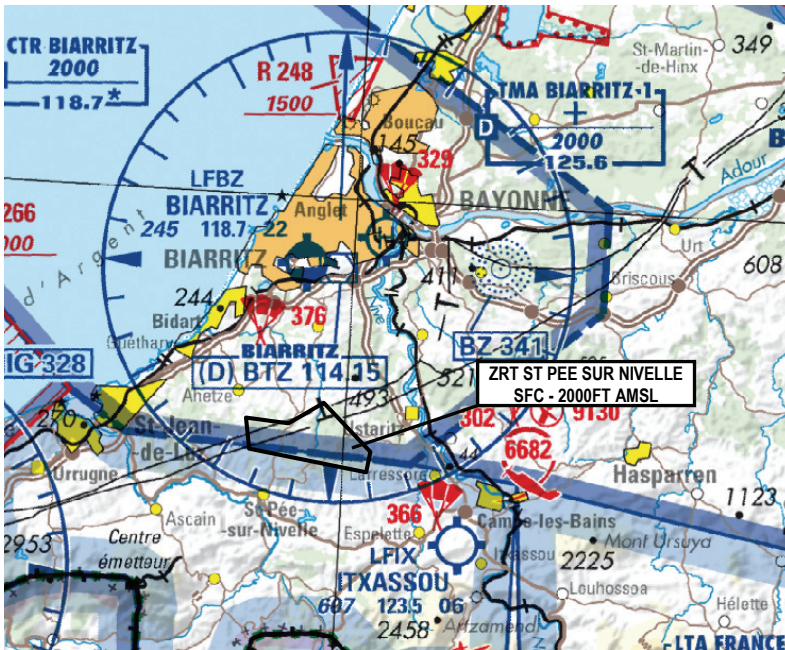


Objet : Création d'une zone réglementée temporaire (ZRT) dans la région de Biarritz pour les évolutions d'aéronefs d'Etat télé pilotés

En vigueur : Du 27 juin au 5 juillet 2019

Lieu : FIR : Bordeaux LFBB - AD : Biarritz Pays Basque LFBZ, Itxassou LFIX



ACTIVITÉ
Evolutions d'aéronefs d'Etat télé-pilotés non habités.
DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ
27 JUN : 1100-1600 02 JUL : 0600-1000 05 JUL : 1100-1600
INFORMATION DES USAGERS
Activité réelle connue de : Biarritz INFO : 119.175 MHz Biarritz TWR : 118.700 MHz
GESTIONNAIRE
Directeur d'exercice
STATUT
Zone réglementée temporaire (ZRT) qui se substitue aux parties d'espaces aériens avec lesquelles elle interfère.
SERVICES RENDUS
CAG / CAM : information de vol et alerte

CONDITIONS DE PENETRATION

CAG / CAM : contournement obligatoire sauf pour les aéronefs assurant des missions de secours, de sauvetage, de douane, de police ou de sécurité civile, lorsque le contournement n'est pas compatible avec l'exécution de ces missions, sur notification auprès du directeur d'exercice.

LIMITES LATERALES ET VERTICALES

ZRT SAINT-PEE SUR NIVELLE

Limites latérales

43°22'39.00" N,001°33'43.00" W
43°22'09.00" N,001°29'03.00" W
43°22'45.00" N,001°28'55.00" W
43°24'05.00" N,001°30'52.00" W
43°23'26.00" N,001°32'13.00" W
43°23'32.00" N,001°33'54.00" W
43°22'39.00" N,001°33'43.00" W

Limites verticales

SFC / 2000FT AMSL

INFORMATION COMPLEMENTAIRE

Modification des horaires publiés de la zone LF-R 248 TARNOS :
- activation par NOTAM le 26 juin, et les 03 et 04 juillet 2019 de 11h00 à 22h00.

ORGANISMES A CONTACTER

Avant l'opération :

Cellule 3D 1^{er} RPIMA (Régiment Parachutistes d'Infanterie de Marine)
Téléphone : 05 59 50 52 15

COMALAT
Téléphone : 01.41.28.82.13

Pendant l'opération :

Directeur d'exercice :
Téléphone : 06 74 84 81 70